

BEPECASER : ÉPREUVE DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

15 mai 2002

Question n° 1

- A - Pour anticiper un changement de direction, un conducteur peut circuler dans une voie réservée à certaines catégories d'usagers.
- B - Sur une autoroute à quatre voies, un véhicule circule lentement sur la deuxième voie. Le conducteur d'un ensemble de 8 m de long constitué d'une voiture et d'une caravane peut le dépasser.
- C - En circulation en files ininterrompues, les conducteurs doivent rester dans leur file, sauf pour préparer un changement de direction.

Question n° 2

Tout conducteur qui s'apprête à quitter une chaussée sur sa gauche doit toujours céder le passage :

- A - aux cycles et cyclomoteurs circulant sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager,
- B - aux véhicules venant en sens inverse,
- C - à gauche et à droite,
- D - aux piétons non engagés.

Question n° 3

Un conducteur circule à 130 Km/h sur autoroute. Il doit laisser une distance minimale de sécurité avec le véhicule qui le précède de :

- A - 63 m,
- B - 73 m.

S'il ne respecte pas la distance minimale de sécurité, il encourt :

- C - un retrait de 2 points de son permis de conduire,
- D - une contravention de quatrième classe.

Question n° 4

A l'arrière, le chargement peut dépasser l'extrémité d'un véhicule léger de :

- A - 1 mètre maximum,
- B - 3 mètres maximum.

A l'avant, le chargement peut dépasser l'aplomb du véhicule de :

- C - 0,50 mètre maximum,
- D - 1 mètre maximum.

Question n° 5

- A - Un objectif spécifique est aussi opérationnel qu'un objectif général.
- B - L'opérationnalisation d'un objectif n'est possible que pour les objectifs pratiques (liés aux savoir-faire).
- C - Un objectif opérationnel doit définir de manière précise le niveau d'exigence et les critères d'évaluation d'une performance.

Question n° 6

Dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite, les phases pratiques des rendez-vous pédagogiques :

- A - doivent toutes comporter un trajet en agglomération, sur route et, si possible, sur autoroute, préparé par l'élève à l'aide d'une carte routière,
- B - peuvent être organisées après les phases théoriques, dans un délai de 15 jours,
- C - doivent permettre une auto-évaluation de l'élève à laquelle est associé l'accompagnateur, suivie d'un bilan du formateur sur l'expérience acquise.

Question n° 7

En assurance automobile, la garantie « dommages tous accidents » garantit les dommages subis par un véhicule lorsqu'ils sont le résultat :

- A - d'un renversement du véhicule,
- B - d'un choc avec un piéton,
- C - d'un acte de vandalisme.

Question n° 8

Le différentiel se trouve obligatoirement sur les roues :

- A - motrices,
- B - non motrices.
- C - En ligne droite, les planétaires tournent à des vitesses identiques.
- D - En virage, les planétaires tournent à des vitesses identiques.

Question n° 9

- A - Les panonceaux sont répartis en sept catégories.
- B - Le panonceau M4g comportant le symbole d'un véhicule affecté au transport de marchandises s'applique à tous les véhicules affectés au transport de marchandises quel que soit leur tonnage.
- C - Ce panonceau s'applique à un véhicule de transport de marchandises circulant à vide.

Question n° 10

Le fait de conduire un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique caractérisé par une concentration d'alcool dans l'air expiré de 0,40 milligramme par litre d'air est puni :

- A - d'un an d'emprisonnement,
- B - d'une immobilisation du véhicule.

Le conducteur qui commet cette infraction encourt également :

- C - une suspension du permis de conduire assortie partiellement de sursis,
- D - une annulation du permis de conduire avec interdiction de solliciter la délivrance d'un nouveau permis pendant trois ans au plus.

Question n° 11

Suivre un stage de sensibilisation aux causes et conséquences des accidents de la route dans un centre agréé permet la reconstitution :

- A - totale du capital points,
- B - partielle du capital points,
- C - de quatre points maximum,
- D - de six points maximum.

Question n° 12

Lors de l'évaluation de synthèse de la seconde étape de formation, l'enseignant doit vérifier si l'élève sait :

- A - maintenir les distances de sécurité,
- B - rouler ni trop vite ni trop lentement,
- C - se ranger en créneau.
- D - Si l'élève obtient un résultat « B », l'enseignant ne peut pas commencer à travailler avec son élève des objectifs de la troisième étape.

Question n° 13

- A - C'est la richesse des échanges entre les participants qui fait la valeur de l'enseignement en groupe.
- B - Le rôle de l'animateur dans un groupe doit se limiter à observer les interactions entre les participants, sans intervenir, pour ne pas influencer sur la discussion du groupe.
- C - Les discussions de groupe sont un moyen efficace pour influencer les attitudes des participants.

Question n° 14

- A - Le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) et le programme REAGIR sont deux outils de l'animation de la politique locale de sécurité routière.
- B - Désormais, un plan départemental de contrôle routier doit être établi avec des objectifs chiffrés.
- C - Les plans de prévention des risques routiers sont réservés aux services déconcentrés de l'Etat.

Question n° 15

La lubrification permet :

- A - l'étanchéité piston - cylindre,
- B - l'équilibre thermique du moteur,
- C - le nettoyage des résidus de combustion,
- D - l'augmentation des frottements,
- E - la diminution des bruits des organes en contact.

Question n° 16

Par rapport au système de refroidissement par eau, le refroidissement par air permet :

- A - d'alléger le poids du moteur,
- B - de limiter la corrosion du fait des températures atteintes,
- C - d'atteindre un équilibre thermique entre le haut et le bas du moteur,
- D - de diminuer le bruit du moteur.

Question n° 17

Un titulaire du permis de conduire depuis moins de deux ans qui a commis un excès de vitesse de 20 Km/h encourt sur son permis de conduire une perte de :

- A - 2 points,
- B - 3 points.
- C - Un titulaire du permis de conduire depuis moins de deux ans ayant subi la perte progressive de quatre points sur son permis de conduire doit se soumettre à une formation spécifique.
- D - Lorsqu'une formation spécifique s'impose pour les conducteurs novices, elle se substitue à l'amende sanctionnant l'infraction.

Question n° 18

A - La couleur bleue n'est utilisée que pour la signalisation sur le réseau autoroutier.

Les lignes longitudinales délimitant les bandes d'arrêt d'urgence :

B - ne peuvent se trouver que sur les autoroutes,

C - peuvent se trouver en dehors des autoroutes.

Question n° 19

Font partie de la distribution :

A - le volant moteur,

B - les bielles,

C - les soupapes,

D - l'arbre à cames,

E - les culbuteurs.

Question n° 20

Font partie de la sécurité dite passive :

A - le dispositif anti-blocage des roues,

B - les renforts latéraux,

C - les sacs gonflables (air-bags),

D - l'organisation des secours,

E - les systèmes de navigation.

Question n° 21

Le Conseil national de la sécurité routière créé en 2001 :

A - remplace l'Observatoire national interministériel de sécurité routière,

B - est composé de quinze membres et est assisté d'un comité d'experts,

C - est associé à l'élaboration et à l'évaluation de la politique des pouvoirs publics en matière de sécurité routière.

Question n° 22

Une contravention de 5^{ème} classe peut faire l'objet d'une amende forfaitaire :

A - vrai,

B - faux.

Une contravention de 4^{ème} classe peut toujours faire l'objet d'une amende forfaitaire :

C - vrai,

D - faux.

Question n° 23

Lors des accidents mortels de la circulation, la proportion de conducteurs qui dépassent le taux d'alcoolémie légal est en France de :

A - 25 %,

B - 35 %,

C - 45 %,

D - 55 %.

Question n° 24

La commission départementale de la sécurité routière :

- A - est consultée par le préfet pour toute infraction punie de la peine complémentaire de suspension du permis de conduire,
- B - peut être consultée pour la mise en place des itinéraires de déviation pour les poids lourds,
- C - désigne en son sein un délégué permanent,
- D - est consultée en matière de délivrance d'agrément d'exploitation d'un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur.

Question n° 25

En France:

- A - La classe des 15-24 ans est la plus exposée aux risques routiers avec un facteur de risque d'être *victime* plus de deux fois plus fort que la moyenne.
- B - Près d'un conducteur sur cinq *tués* sur la route est titulaire du permis de conduire depuis moins de 2 ans.
- C - Pour le même nombre de kilomètres parcourus au volant, les femmes ont deux fois moins de risque d'être *tuées*.

Question n° 26

Le compte épargne temps :

- A - n'existe pas dans le secteur de l'enseignement de la conduite,
- B - permet d'indemniser des congés spécifiques de fin de carrière ou pour convenance personnelle,
- C - permet d'indemniser des congés légaux non rémunérés,
- D - est ouvert et alimenté à l'initiative exclusive de l'employeur dès que le salarié a au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise.

Question n° 27

Tout conducteur impliqué dans un accident mortel de la circulation est désormais soumis à un dépistage de stupéfiants :

- A - s'il est en vie, par un test d'urine,
- B - s'il est décédé, par une prise de sang.

Ce test de dépistage :

- C - ne concerne pas la consommation de cannabis,
- D - est complété, en cas de test positif, par une recherche sur la consommation de médicaments psychoactifs : somnifères, antidépresseurs, etc...

Question n° 28

Le conducteur qui ne respecte pas les règles de priorité applicables aux piétons encourt :

- A - une perte de trois points du permis de conduire,
- B - une peine complémentaire de suspension du permis de conduire pendant 3 ans maximum.
- C - En toutes circonstances, tout conducteur est tenu de céder le passage aux piétons.

Question n° 29

- A - Les motivations déclenchent nos comportements et les déterminent.
- B - Les motivations sont liées aux attitudes.
- C - Les motivations des élèves sont toujours positives.
- D - Les réussites développent les motivations des élèves.

Question n° 30

La délivrance d'un agrément préfectoral pour la création d'une nouvelle auto-école est subordonnée à la justification pour l'exploitant :

- A - de la capacité à gérer un établissement d'enseignement de la conduite,
- B - d'une expérience de l'enseignement de la conduite d'au moins 4800 heures sans interruption,
- C - de l'emploi d'un directeur pédagogique titulaire d'une autorisation d'enseigner valable pour toutes les catégories de formation dispensées dans l'établissement, en cas d'absence ou d'insuffisance d'expérience de l'enseignement de la conduite.

Question n° 31

A l'embauchage d'un enseignant de la conduite :

*** un contrat de travail écrit comportant notamment le niveau de classement et le coefficient attribué est obligatoire :**

- A - vrai,
- B - faux.

*** une simple lettre d'embauchage précisant la fonction qui sera exercée, le lieu d'exercice, le montant des appointements réels, la durée et les conditions de l'essai suffit :**

- C - vrai,
- D - faux.

Question n° 32

Encourt une réduction de trois points de son permis de conduire le conducteur qui :

- A - fait ralentir le véhicule dépassé lorsqu'il revient sur sa droite après avoir effectué son dépassement,
- B - accélère l'allure alors qu'il est sur le point d'être dépassé,
- C - omet d'avertir les autres usagers de son intention de dépasser,
- D - effectue un dépassement en franchissant une ligne continue.

Question n° 33

- A - La non apposition du certificat d'assurance sur le véhicule est sanctionnée par une contravention de première classe.
- B - La non présentation de l'attestation d'assurance est sanctionnée par une contravention de deuxième classe.
- C - Le cumul des deux infractions peut entraîner un cumul des sanctions.

Question n° 34

- A - La méthode démonstrative fait partie des méthodes de la découverte.
- B - La méthode démonstrative fait appel à la mémoire auditive plus qu'à la mémoire visuelle.
- C - L'exercice doit suivre immédiatement la démonstration.

Question n° 35

Dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite, un candidat ayant réussi à 16 ans l'épreuve théorique générale conserve le bénéfice de cette épreuve :

- A - durant deux ans maximum,
- B - durant trois ans maximum,
- C - pour cinq épreuves pratiques maximum,
- D - s'il abandonne la filière AAC pour la filière traditionnelle.

Question n° 36

En France en 2000 :

- A - quel que soit le type de réseau, de jour, c'est plus de la moitié des automobilistes qui est en infraction par rapport aux vitesses limites autorisées.
- B - Sur les routes nationales traversant des petites agglomérations, de jour comme de nuit, le taux de dépassement de la vitesse réglementaire par les automobilistes est supérieur à 80 %.
- C - On considère que les conducteurs savent généralement bien évaluer leur propre vitesse de circulation jusqu'à 100 Km/h.

Question n° 37

Un automobiliste ayant provoqué un accident sous l'emprise d'un état alcoolique est blessé :

- A - il sera indemnisé au titre de la garantie « conducteur » mais ne touchera rien au titre des autres garanties individuelles accidents (invalidité, indemnités journalières...),
- B - sa voiture d'une valeur de 12 195 € (80 000 F) lui sera remboursée dans la limite de 50 %,
- C - sa cotisation d'assurance pourra être majorée dans la limite de 400 % s'il a commis d'autres infractions,
- D - son assureur peut résilier son contrat avant sa date d'expiration normale.

Question n° 38

Le permis de conduire de la catégorie E(B) est nécessaire pour conduire un véhicule de la catégorie B attelé d'une remorque dont le PTAC excède 750 Kg lorsque :

- A - le PTAC de la remorque tractée est supérieur au poids à vide du véhicule tracteur,
- B - le poids à vide du véhicule tracteur est supérieur au PTAC de la remorque tractée,
- C - l'addition des poids totaux en charge (véhicule tracteur + remorque) est supérieure à 3,5 tonnes.

Question n° 39

- A - La vision binoculaire donne le sens du relief et de la profondeur.
- B - La perception latérale du champ de vision est meilleure à faible vitesse.
- C - Lors du franchissement d'un tunnel, l'inadaptation temporaire de la vue à une variation rapide de la luminosité est plus intense en passant du clair vers l'obscur qu'inversement.
- D - Les cônes assurent la vision de nuit.

Question n° 40

Sont soumis pendant deux ans aux limitations de vitesse appliquées aux conducteurs novices tous les conducteurs qui ont obtenu :

- A - après annulation de leur permis de conduire, un nouveau permis sans subir l'épreuve pratique,
- B - après une perte de validité de leur permis de conduire, un nouveau permis sans subir l'épreuve pratique,
- C - après une annulation de leur permis de conduire de plus d'un an, un nouveau permis,
- D - le permis de conduire de la catégorie « A1 » il y a un an et qui viennent d'obtenir la catégorie « B ».